



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 PARIS

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

AU CŒUR DE LA PRECARITE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 8, rue de l'Equerre
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE

SIREN : 530 106 327

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.

Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



AU CŒUR DE LA PRECARITE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 8, rue de l'Equerre
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE

SIREN : 530 106 327

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de l'association AU CŒUR DE LA PRECARITE,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AU CŒUR DE LA PRECARITE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve pour limitation de l'étendue de nos travaux

En raison de l'insuffisance des procédures de contrôle interne concernant les distributions de biens par l'association et les décisions d'octroi et de documentation des aides financières permettant d'attester des besoins des bénéficiaires, et de l'impossibilité de le justifier au moyen d'autres procédures, nous n'avons pas été en mesure de vérifier les aides financières versées sur l'exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve » nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « annexe au compte de résultat par origine et destination (CROD) et au compte d'emploi des ressources (CER) » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

À l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 11 mai 2026.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 20 mai 2026

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



✓ Certifié par  yousign

Brice ROGIR

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	75 779		75 779	
Constructions	303 116	3 880	299 236	
Installations techniques, matériel et outillages industriels	139 800	29 224	110 576	51 364
Autres immobilisations corporelles	437 633	122 937	314 696	32 641
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 268		4 268	4 268
TOTAL I	960 596	156 040	804 556	88 272
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	21 563		21 563	18 114
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 293 443		1 293 443	1 967 390
Charges constatées d'avance				8 859
TOTAL III	1 315 006		1 315 006	1 994 363
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 275 602	156 040	2 119 562	2 082 636

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	128 234	128 234
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 329 455	1 076 395
Excédent ou déficit de l'exercice	311 279	253 060
Situation nette	1 768 968	1 457 689
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 768 968	1 457 689
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		314 037
TOTAL III		314 037
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 529	12 529
Emprunts et dettes financières diverses	154 000	188 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 310	80 721
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	35 755	29 660
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	350 594	310 910
Écarts de conversion passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 119 562	2 082 636

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	962 745	1 046 239
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6	
Utilisations des fonds dédiés	314 037	314 037
Autres produits	13	1
TOTAL I	1 276 801	1 360 277
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	400 066	241 196
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	206 014	306 331
Aides financières	192 121	140 224
Impôts, taxes et versements assimilés	2 077	1 827
Salaires et traitements	96 735	71 650
Charges sociales	4 925	4 764
Dotations aux amortissements et dépréciations	59 179	26 086
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés		314 037
Autres charges	20	14
TOTAL II	961 138	1 106 129
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	315 664	254 149
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	315 664	254 149

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 385	1 089
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	4 385	1 089
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-4 385	-1 089
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 276 801	1 360 277
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	965 523	1 107 217
EXCÉDENT OU DÉFICIT	311 279	253 060

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	56 640	56 641
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	56 640	56 641
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	56 640	56 641
Personnel bénévole		
TOTAL	56 640	56 641

Annexes

Présentation

Au Coeur de la Précarité est une association loi 1901 qui opère en France et se dédie à l'aide des plus démunis. Elle mène des maraudes en faveur des personnes sans-abri, leur offrant une assistance directe et chaleureuse. L'association prend en charge le financement de nuits d'hôtel pour leur assurer un abri temporaire, ainsi que la fourniture d'aide alimentaire et vestimentaire pour répondre à leurs besoins essentiels.

Les ressources de l'Association comprennent les dons collectés auprès du public : dons spontanés, dons versés suite aux campagnes d'appel à dons, de prélèvements mensuels pour les parrainages.

Préambule

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2.119.562 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1.276.801 Euros et dégageant un résultat de 311.279 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan comptable Général, et des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n°2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

Faits caractéristiques

L'association a acquis un ensemble immobilier à Saint-Ouen-L'aumône le 7 octobre 2024 pour 378 K€.

L'ensemble des investissements de l'exercice, acquisition immobilière, travaux et équipements compris s'élève à un montant de 775 K€.

Corrélativement les fonds dédiés au projet d'acquisition des locaux ont été repris sur l'exercice pour un montant de 314 K€.

Ces investissements ont été financés en totalité par la générosité du public, et sont portés au pied du CER.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

ETAT SEPARÉ DES AVANTAGES ET RESSOURCES PREVENANT DE L'ETRANGER

Sur l'exercice 2024, l'association n'a perçu aucune ressource provenant de l'étranger, et elle n'est donc pas tenue de présenter l'état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger

INFORMATIONS RELATIVE AU REGIME FISCAL :

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

ANNEXE AU CROD ET AU CER

Faits significatifs relatifs à la générosité du public :

Néant.

Présentation du compte de résultat par origine et destination (CROD) et CER

1. Cadre légal de référence

Le CER a été établi conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991, selon les modalités du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

1. Règles et méthodes comptables

L'établissement du CER suit les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels.

Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres ressources collectées auprès du public et les autres ressources.

Les missions sociales sont financées par les ressources issues de l'appel à la générosité du public (dons et, si besoin, par prélèvement sur le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice).

LES RESSOURCES :

Ressources collectées auprès du public :

Les ressources collectées auprès du public sont constituées de dons spontanés, de dons versés suite à nos campagnes d'appel à dons, de prélèvements mensuels pour les parrainages ;

Ces ressources peuvent être directement affectées aux missions sociales si c'est le souhait des donateurs, ou être affectés en fonction des besoins des projets, lorsque les donateurs ne précisent pas de souhaits d'affectation.

L'identification de ces ressources est permise par une comptabilisation par projets dans les comptes généraux.

Il est à noter que des dons du grand public s'effectuent également à la suite de parutions média liées à l'association.

Formes d'appel à la générosité du public :

L'association dispose d'un système de dons en ligne sur le site de l'association ;

Afin de récolter des dons, nous avons un site internet à savoir Au Cœur de la Précarité sur lequel les donateurs peuvent faire des dons du montant qu'ils souhaitent.

LES EMPLOIS :

Missions sociales réalisées en France

Ces frais regroupent :

Les missions sociales réalisées en France comprennent notamment l'achat de kits Grand Froid (duvets, tentes, vêtements chaud), les frais liés aux achats et distributions de colis alimentaires, et les aides financières décidées par le bureau de l'association.

Missions sociales réalisées à l'étranger :

Aucune mission est réalisée à l'étranger.

Les frais de recherche de fonds :

Ces frais regroupent :

- Les charges directes liées à l'activité de collecte des dons (le coût des campagnes de communication et d'abonnement aux plateformes de gestion des donateurs)

Les frais de fonctionnement :

Ces frais regroupent :

- Les frais de mission/réception non affectés à des missions sociales.
- les coûts de fonctionnement (Honoraires de l'expert-comptable, du commissaire aux comptes etc.)

Principes d'affectation des ressources liées à la générosité du public aux emplois par destination dans le CER

Les ressources de l'association sont uniquement constituées des dons.

Les frais d'appel à la générosité du public, les missions sociales et les frais de fonctionnement sont donc financés en totalité par la générosité du public.

Informations concernant les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires sont des actes par lesquels une personne physique ou morale fournit à une autre personne morale un travail, des biens ou autres services à titre gratuit. Elles peuvent être :

- Des contributions en travail ;
- Des contributions en biens ;
- Des contributions en services

Les contributions volontaires en nature n'entraînent pas de flux financiers. Elles sont inscrites au pied du compte de résultat, du CROD et du CER, dans la rubrique « Evaluations des contributions volontaires en nature » en deux colonnes de deux totaux égaux.

Elles concernent les temps passés par les bénévoles pour les maraudes effectuées, et sont valorisés à 56.640,60 € sur la base de 3 060 heures réparties entre 22 bénévoles.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Aucune rémunération n'est versée aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles

(Président-Vice-président-Trésorier).

Valorisation des contributions volontaires

La valorisation de la contribution volontaire de 2022 s'est élevée à 56 640,6€.

Cette valorisation est calculée sur la base 3060 heures réparties entre 22 bénévoles.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains			75 779
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui			303 116
Installations : - Générales, agencements et aménagements constructions - Techniques, matériel et outillage	68 000		71 800
- Générales, agencements et aménagements divers	9 981		79 753
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier	102 885		245 014
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	180 866		775 462
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations - Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 268		
TOTAL	4 268		
TOTAL GÉNÉRAL	185 134		775 462

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains			75 779	
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui			303 116	
Installations : - Gales, agencts et aménagt. const. - Techniques, matériel et outillage			139 800	
- Gales, agencts et aménagt. divers			89 735	
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier			102 885	
			245 014	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL			956 328	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations - Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			4 268	
TOTAL			4 268	
TOTAL GÉNÉRAL			960 596	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre		3 880		3 880
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	16 636	12 588		29 224
Installations générales, agencements et aménagements divers	9 981	1 925		11 906
Matériel de transport	70 244	19 246		89 490
Matériel de bureau et informatique, mobilier		21 540		21 540
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	96 861	59 179		156 040
TOTAL GÉNÉRAL	96 861	59 179		156 040

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 268		4 268
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reques sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	39	39	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	21 525	21 525	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	25 831	21 563	4 268

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine	12 529	12 529		
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	154 000		154 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	148 310	148 310		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	27 381	27 381		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	8 373	8 373		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	350 594	196 594	154 000	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 609	26 609
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	32 933	22 179
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	63 542	48 788

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Autres informations

Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	962 764	962 764	1 046 240	1 046 240
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	962 745	962 745	1 046 239	1 046 239
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat		-		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	19	19	1	1
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-	-	-
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	314 037	314 037	-	-
TOTAL	1 276 801	1 276 801	1 046 240	1 046 240
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	903 519	903 519	739 348	739 348
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	903 519	903 519	739 348	739 348
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-			
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme		-		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		-		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	13 878	13 878	1 238	1 238
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	13 878	13 878	1 238	1 238
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	48 125	48 125	52 594	52 594
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		-		-
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	-			
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-		-	-
TOTAL	965 522	965 522	793 180	793 180
EXCEDENT OU DEFICIT	311 279	311 279	253 060	253 060

Autres informations

Compte de résultat par origine et destination (suite)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE				
Bénévolat	56 641	56 641	56 541	56 541
Prestations en nature				-
Dons en nature				-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	56 641	56 641	56 541	56 541
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	56 641	56 641	56 641	56 641
Réalisées à l'étranger				-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	56 641	56 641	56 641	56 641

Autres informations

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 – MISSIONS SOCIALES	903 519	739 348
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	903 519	739 348
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	13 878	1 238
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	13 878	1 238
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	48 125	52 594
TOTAL DES EMPLOIS	965 522	793 180
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	-
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	311 279	253 060
TOTAL	1 276 801	1 046 240

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	962 764	1 046 240
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	0
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	962 745	1 046 239
- Legs, donations et assurances-vie	-	0
- Mécénats	-	-
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	19	1
TOTAL DES RESSOURCES	962 764	1 046 240
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	314 037	0
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	1 276 801	1 046 240

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 369 417	1 133 820
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public	311 279	253 060
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 716 283	-17 463
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	964 413	1 369 417

Le montant des ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés en début d'exercice est égal au solde des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions des immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs.

Autres informations

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	56 641	56 541
Réalisées en France	56 641	56 541
Réalisées à l'étranger	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-
TOTAL	56 641	56 541

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	56 641	56 641
Bénévolat	56 641	56 641
Prestations en nature	-	-
Dons en nature	-	-
TOTAL	56 641	56 641

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	314 037	314 037
(-) Utilisation	- 314 037	
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	-	314 037

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS

VARIATION DES FONDS DÉDIÉS ISSUS DES RESSOURCES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		Transferts	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
PROJET LOCAL	314 037		314 037			0	
TOTAL	314 037		314 037			0	

Variation des fonds propres art. 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	128 234				128 234
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	1 076 395	253 060	253 060		1 329 455
Excédent ou déficit de l'exercice	253 060	-253 060	311 279		311 279
Situation nette	1 457 689		564 339		1 768 968
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 457 689		564 339		1 768 968

Commentaires : néant